

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21660 - 80ÈME ANNÉE

PCR, PS, EELV, Banian, Ansanm et Cilaos interpellent le gouvernement

Plateforme réunionnaise : mesures face à l'urgence sociale et priorité au projet réunionnais

Ce 30 octobre à la veille de la manifestation des syndicats et dans la perspective d'une prochaine visite du nouveau ministre des Outre-mer, la Plateforme réunionnaise a publié une tribune intitulée « Pour une politique réunionnaise solidaire et écologique. Composée du PCR, du PS, d'EELV, de Banian, d'Ansanm et de Cilaos, la Plateforme réunionnaise fait tout d'abord part de propositions pour répondre à l'urgence sociale comme le blocage des prix des produits de première nécessité ou la revalorisation du SMIC.

La Plateforme réunionnaise rappelle l'importance de co-construire un projet réunionnais et propose la Conférence Territoriale de l'Action Publique Élargie aux forces vives comme instance d'élaboration. Elle propose au nouveau ministre des Outre-mer de co-présider la première Conférence territoriale lors de son prochain passage à La Réunion. Voici le texte de cette tribune avec des intertitres de « Témoignages »

« Dans le cadre des débats prévus sur la politique générale du gouvernement, la Plateforme Réunionnaise défend un nouveau projet pour l'avenir de notre territoire. Il répond aux enjeux sociaux, économiques et d'emplois, de transition écologique, culturels et de gouvernance auxquels aspirent les Réunionnais.

En effet, nous connaissons la situation de notre pays et celle de notre terre réunionnaise. Les sujets de la vie chère, de l'emploi et du logement doivent pouvoir être traités urgemment avec des solutions locales. Sinon, il y a dans cette situation tous les facteurs de destruction des relations sociales qui font le terreau des discours populistes ».

« Mesures urgentes pour nos territoires »

« Nous défendons donc plusieurs mesures urgentes pour nos territoires.

En matière sociale, l'abrogation des réformes des retraites et de l'assurance chômage, l'encadrement des loyers et la construction de 10 000 logements par an, le blocage des prix des produits de première nécessité et la revalorisation du SMIC.

En matière d'économie et d'emploi, soutenir nos TPE/PME qui traversent une période effroyable et prévenir ces difficultés avec des fonds dédiés. Soutenir également l'emploi et l'insertion. Nous pensons par exemple au financement des dispositifs d'insertion pour nos jeunes qui est remis en question.

En matière de transition écologique, l'accès à l'eau est un enjeu vital en Outre-mer du fait des besoins en forte croissance, mais aussi de la dégradation de la ressource disponible et de l'urgence à restaurer les réseaux de distribution. D'ailleurs, nous demandons l'ouverture d'une commission d'enquête sur la distribution de l'eau à La Réunion. Le développement des énergies renouvelables doit permettre une stabilité des prix voire une diminution de ceux-ci pour les ménages. De même, ces investissements pourraient soutenir La Réunion dans sa transition énergétique et décarboner sa production d'électricité.

En matière culturelle, bénéficier de l'apaisement du débat identitaire à La Réunion pour se doter de dispositifs d'accompagnement de ce mouvement. Il s'agira essentiellement de refondre la présence de la langue régionale à l'école, de créer une chaire dédiée à l'identité réunionnaise à l'université de La Réunion et de promouvoir l'expression culturelle et

artistique de l'identité réunionnaise. »

« Conférence Territoriale de l'Action Publique Élargie »

« Enfin, nous appelons à une nouvelle gouvernance. La co-construction du projet réunionnais doit être l'objectif d'une Conférence Territoriale de l'Action Publique Élargie que nous appelons chèrement de nos vœux. Nous plaçons d'ailleurs pour une adaptation des politiques publiques aux réalités territoriales de notre île, notamment en matière de développement économique, d'emploi et de logement. En ce sens, nous souhaitons construire ensemble la mise en œuvre d'un projet réunionnais, fait par les Réunionnaises et les Réunionnais, pour les Réunionnaises et les Réunionnais.

Ce projet que nous portons est celui d'une Réunion inclusive, qui n'abandonne personne et qui place la solidarité et le respect de l'environnement au cœur de son développement. C'est dans cet esprit que nous interpellons le gouvernement : l'avenir de La Réunion doit se construire avec l'ensemble des acteurs locaux, en donnant la parole aux citoyens et en garantissant une représentation politique digne des enjeux que nous vivons. »

Le ministre des Outre-mer invité à co-présider une Conférence Territoriale de l'Action Publique Élargie

« Ce projet réunionnais doit donc être soutenu et financé par le budget du nouveau gouvernement. Or, des coupes sombres sont pour l'instant annoncées alors que les réalités de notre territoire imposent, au contraire, que l'on continue un plan tendant vers l'égalité réelle. Nous comptons sur le plein engagement de nos parlementaires pour défendre ces propositions lors des débats

nationaux, en agissant courageusement pour que La Réunion soit un modèle d'innovation sociale et écologique dans l'océan Indien.

Dans cette attente, nous proposons, le plus tôt possible, une rencontre à La Réunion au ministre des Outre-mer pour qu'il co-préside une Conférence Territoriale de l'Action Publique Élargie examinant nos propositions ancrées dans la réalité réunionnaise et répondant aux aspirations de nos concitoyens. Il s'agira, essentiellement, de décliner ces propositions en contrepartie budgétaire, en vue de l'élaboration du projet de loi des finances à venir.

Nous voulons traiter d'égal à égal avec ce gouvernement pour qu'il entende et tienne compte de nos réalités.

C'est ça La Réunion dorénavant ! »

Éricka Bareigts, Parti Socialiste
Maurice Gironcel, Parti Communiste Réunionnais
Patrice Selly, BANIAN
Geneviève Payet, EELV
Olivier Hoarau, ANSANM
Jacques Técher, Cilaos

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
 80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
 B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Réformer la filière canne-sucre-alcools-énergie autour d'une priorité : augmenter le revenu des planteurs

La crise de la filière canne-sucre-alcools-énergie ne cesse de s'amplifier à La Réunion. Sa principale traduction est la baisse de la production. Entre 1,2 et 1,3 million de tonnes de cannes à sucre récoltées, c'est la prévision pour la campagne sucrière 2024. Cela fait suite à deux années successives où la récolte se situait aux alentours de 1,5 million de tonnes. C'est bien loin de la moyenne observée auparavant, qui se situait aux alentours de 1,8 million de tonnes. Il manque 500 000 tonnes. C'est la conséquence d'un appauvrissement des planteurs.

Dans son courrier adressé le 26 septembre au préfet, aux présidents de la Région et du Département ainsi qu'aux ministres de l'Agriculture et des Outre-mer, la CGPER annonce que les petites exploitations vont abandonner la culture de la canne à sucre si les conditions actuelles sont maintenues. Or, ces petites exploitations sont la base de la filière, elles livrent la majorité des cannes à sucre récoltées à La Réunion.

En juin 2024, Agreste, Service des statistiques du ministère de l'Agriculture, a publié une étude sur l'évolution des surfaces plantées en cannes. Elle indique notamment ceci :

« Entre 2019 et 2023, plus de 1 100 exploitations ont réduit leurs surfaces en canne ou arrêté d'en déclarer au titre de la PAC, représentant une baisse totale cumulée de 1 900 ha. Elles peuvent être regroupées en quatre catégories. 527 planteurs continuent de produire de la canne, et ont réduit leurs surfaces déclarées. 58 autres planteurs ont arrêté la canne mais continuent de déclarer d'autres productions. Pour ces deux catégories, il s'agit d'exploitations diversifiées, dont 67 % des chefs d'exploitations avaient moins de 55 ans en 2020. »

« La faiblesse des rendements est un facteur qui explique en partie le phénomène. 342 planteurs ont cessé leur activité et transmis tout ou partie de leurs surfaces productives à un repreneur. Ils sont plus âgés, 79 % avaient plus de 55 ans en 2020. Il s'agit d'exploitations majoritairement spécialisées à 100 % en canne, avec des rendements plus élevés. Un dernier groupe, constitué de 201 planteurs, ne déclare plus de surfaces. Ces parcelles ne sont déclarées par aucun agriculteur. Il s'agit principalement de petites exploitations cannières ayant une faible productivité. 58 % d'entre elles avaient un rendement inférieur à 50 t/ha en 2020. »

Effet d'une réforme structurelle en 1969

Cela signifie que faute d'un revenu suffisant, des agriculteurs cessent de planter de la canne à sucre. En découle une diminution de la superficie plantée, et donc mécaniquement une baisse de la production récoltée.

C'est la conséquence d'un système mis en place depuis les accords signés en 1969 par la Fédécane et les usiniers. Cela a marqué la fin du partage des profits tirés de la canne à sucre selon la règle suivante : deux tiers des bénéfices de tous les produits pour le planteur, un tiers pour l'industriel au titre de l'utilisation de ses machines de transformation. Le planteur était le propriétaire des produits, à charge pour lui de le vendre au meilleur prix. A cette époque, La Réunion comptait plus de 20 000 livreurs de canne à sucre et la filière faisait vivre 100 000 personnes. L'objectif de 300 000 tonnes de sucre apparaissait à portée de main, avec des récoltes largement supérieures à 2 millions de tonnes de canne à sucre.

Aujourd'hui, les livreurs de canne à sucre sont à peine 2 000, il ne reste que deux usines et la filière fait vivre moins de 20 000 personnes. Et la récolte annuelle se situe aux alentours de 1,5 million de tonnes de cannes depuis plusieurs années.

Transparence sur tous les bénéfices

Il importe donc d'augmenter le revenu des planteurs. Pour cela, il est essentiel d'instaurer la transparence sur tous les bénéfices tirés des richesses de la canne à sucre. Pour la CGPER, il n'est plus possible de travailler dans ces conditions. C'est une crise sans précédent pour la filière canne-sucre-alcools-énergie de La Réunion.

Il est essentiel que la rencontre du 3 octobre aille au-delà du constat et des mesures urgentes pour s'attaquer au fond du problème : la remise à plat de la gouvernance de la filière afin que les planteurs puissent bénéficier d'un revenu suffisant pour vivre dignement de leur travail. C'est la condition première pour sauver la canne à sucre à La Réunion.

Oté

Si nou téi anparl in pé in konsékanss dramatik la guèr Vietnam

Mézami mi panss zot i koné lo péi i apèl Vietnam pars sa lé pa tro loin par rapor anou. Li lé pa dann loséan indien mé pa tro loin dann la mèr de Chine — é li néna in gran voisin i apèl La Chine. Li lé pa tro dann laktyalité brilante sé tan issi mé ni pé dir zordi ankòr li lé okipé pou sikatriz bann boubou in guèr sovaz la done ali.

Apré in guèr konte in gran péi i apèl z'USA, in péi la fé la guèr an sovaz é an barbar dopi 1956 ziska 1975 dann in sirkonstanss la guèr rante bann blok kapitalist épi bann blok kominiss mé pou lo Vietnam lété avan toute shoz in énième guèr lindépendanss — é sé avèk lo drapo la guèr lindépendanss zot la aji. Té pa nouvo pou zot pars étan in péi déza anssien-plizyèr milyé d'zané-zot la fine konète plizyèr lokipassion (inn mil an ésé la Chine la okipe azot)

Sak mi vé dir zordi, si mi anparl la sovazri bann z'USA sé pars pou sèye gingn son guèr li la dévèrss par milyon bann lite défolian dsi lo péi san konète kèl konsékanss sa i pé an avoir dsi la popilassion épi mèm dsi bann solda amérikin é sa dsi in gran landroi i apèl la iste Ho-chi-minh.

Lo bi ? Détruir la foré, lo bann rizyèr toute sak lé vèr pou anpèsh bann péizan-solda épi bann solda vietnamien ranporte zot guèr lindépendanss... Mé kèl traka apré ! In bonpé bann zanfan lé né andikapé mèm ziska zordi par la fote bann défolian — lazan orange konm i di sa — é zordi sinkante zané apré néna ankòr bann lopital i soign andikap bann marmaye né lontan apré la guèr.

Astèr mwinn la di azot Vietnam lé pa dann laktyalité brilan mé lo andikap bann marmaye sa i poz lo péi épi bann zassossyassion imanitér gro-gro problème é lé pa paré pou arète konmsa... pars lo péi barbar mi anparl an-o la i vé pa répar lo tor la fé la popilassion sivil... li té pa prèssé non pli pou répar lo tor fé dsi son bann solda amérikin épi zot famiye, zot zanfan é tou.

Poitan zot i kritik lé z'ote pars i mank d'imanité konmsi zot gouvèrnman l'avé li lo sanss limanité.

A bon antandèr salu !

Justin